

## LE PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE AVENUE DU PRÉSIDENT FRANÇOIS-MITERRAND ET RUE DE CHÈVRE À PARTIR DE 12H35 LE SAMEDI 20 JUILLET

Le 20 juillet, la flamme olympique a rendez-vous à Torcy. Après avoir traversé Saint-Thibault des Vignes, elle entrera à 12h35 dans la ville par le pont qui surplombe la Francilienne.

Elle tournera à droite au niveau des jardins familiaux pour déambuler dans l'avenue du Président François-Mitterrand et la rue de Chèvre jusqu'au podium installé à l'intersection de la rue de Chèvre, de la rue des Patis et de la rue Hespérie où son arrivée est prévue à 12h54.

**ATTENTION, SOYEZ AU RENDEZ-VOUS LE LONG DU PARCOURS, LE PASSAGE DE LA FLAMME NE DURERA QUE 20 MINUTES.**

### ATTENTION STATIONNEMENT INTERDIT DE 1H DU MATIN À 14H

- Rue de Chèvre
- Avenue du Président François-Mitterrand (entre la rue de la Paix et la rue de Chèvre)
- Rue de la Paix (entre l'avenue du Président François-Mitterrand et la rue Briante)

## LES IMPACTS SUR LA CIRCULATION

### De 9h à 14h, la circulation sera interdite :

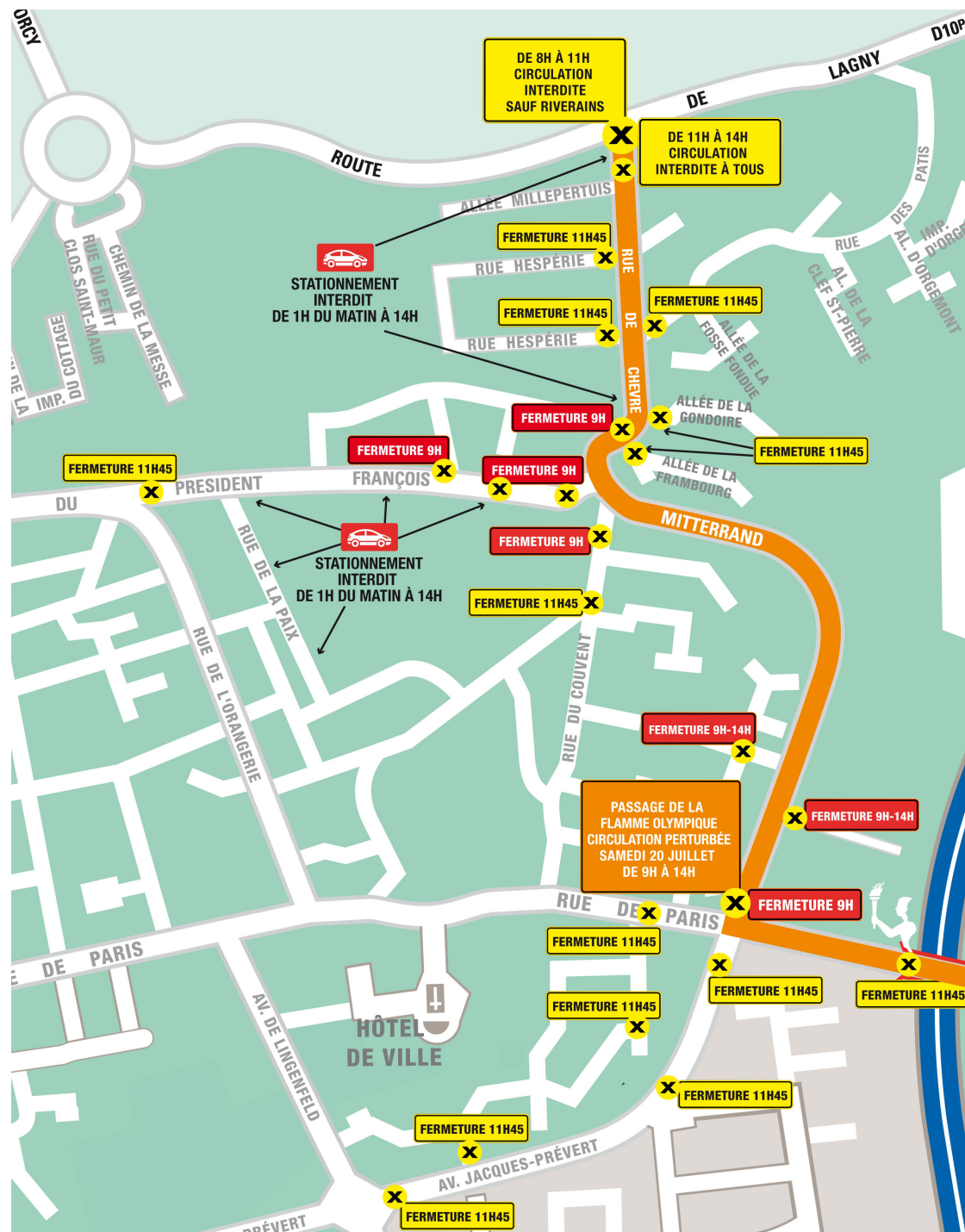
- avenue du Président François-Mitterrand depuis la rue de Paris jusqu'à l'allée Jean de la Croix ;
- la sortie de la rue des Bondrolles sur l'avenue du Président François-Mitterrand sera fermée.

### De 11h45 à 14h, la circulation sera interdite :

- avenue du Président François-Mitterrand entre l'allée Jean de la Croix et la rue de la Paix
- rue de Chèvre
- avenue Jacques-Prévert, entre l'avenue de Lingenfeld et la rue de Paris
- rue de Paris entre la rue de la Mare aux Marchais et l'avenue Jacques-Prévert
- rue de la Mare aux Marchais de la rue de Valmy à l'avenue Jacques-Prévert
- rue du 4 août entre la rue de Valmy et l'avenue Jacques-Prévert
- sur le pont qui surplombe la Francilienne entre Saint-Thibault des Vignes et la rue de Paris.

### Accès à la rue de Chèvre depuis la RD 10p :

Compte tenu de la fermeture de l'avenue du Président François-Mitterrand dès 9h, la circulation sur la rue de Chèvre entre 8h et 11h sera réservée aux seuls riverains du Clos 2, de la rue Hespérie, des allées de la Frambourg et de la Gondoire.



# LA MUNICIPALITÉ VOUS PROPOSE UNE JOURNÉE D'ANIMATIONS ET DE FÊTE DU SPORT



## 1- DÈS 10H : TOUT LE LONG DU PARCOURS SPECTACLES DE RUE EN ATTENDANT LA FLAMME OLYMPIQUE

- Des échassiers bourrés d'énergie
- Une troupe de théâtre pleine d'humour
- Une Batucada pour l'ambiance musicale qui vous donnera envie de danser
- Des photographes farfelus qui vous déguiseront avant de vous prendre en photo

## 2- PASSAGE DE LA FLAMME ENTRE 12H35 ET 12H54 SOYEZ PONCTUELS !



## 3- POSSIBILITÉS DE RESTAURATION :

Des food trucks seront installés avec tables et chaises, à hauteur du tir à l'arc, avenue du président François-Mitterrand



## 4- DE 13H À 19H : ANIMATIONS SPORTIVES ET LUDIQUES AU STADE DU FRÉMOY

- Des structures gonflables pour les enfants de tout âge
- Une pêche à la ligne pour les petits
- Des activités sportives : du foot sur une structure gonflable, du street tennis, du badminton, du volleyball et du volley assis, des parcours de motricité, des arts martiaux
- Un tapis glissant pour jouer avec l'eau
- Un parcours en trottinette
- Du tir à l'arc
- Du mini-golf
- Du cornhole (jeu d'adresse)
- Du Roundnet/Spikeball (un jeu de balle à faire rebondir sur un mini trampoline qui se joue en équipe)
- Des ateliers parents / enfants pour les tout-petits
- Des jeux surdimensionnés
- Un jeu de « crocodiles planeurs » en mousse à faire voler
- Un espace détente

● L'OMAC vous propose une animation Koh Lanta, de 16h à 18h. Inscriptions sur place.

*Merci aux clubs de tennis, de badminton, de volley, Arcao et Equipe A, aux services des Sports et des Politiques éducatives de la Ville, à l'OMAC, aux médiathèques*

**LE VENDREDI 19 JUILLET DE 10H À 19H  
DES ANIMATIONS SPORTIVES ET  
LUDIQUES AU STADE DU FRÉMOY  
SONT PROPOSÉES AUX TORCÉENS.**



[www.ville-torcy.fr](http://www.ville-torcy.fr)

# RELAIS DE LA FLAMME SAMEDI 20 JUILLET

AVENUE DU PRÉSIDENT FRANÇOIS-MITTERRAND  
ET RUE DE CHÈVRE **UN ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL**



● LES ANIMATIONS DE CETTE JOURNÉE UNIQUE ● LES  
RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT